



## Présence du HCR en 2012

<b>Nombre de bureaux</b>	2
<b>Effectifs totaux</b>	52
Internationaux	17
Nationaux	34
VNU	1

## Partenaires

### Partenaires d'exécution Partenaires opérationnels

#### Organismes

##### gouvernementaux :

Ministères des Affaires sociales et des Affaires de la femme

##### ONG :

Aide de l'Église norvégienne, Association de l'Entraide et de la Solidarité Sociale, Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction, Conseil danois pour les réfugiés, Croissant-Rouge tunisien, Fédération luthérienne mondiale – Suisse, *International Medical Corps*, *Save the Children*, Secours islamique France, Secours islamique mondial, Union tunisienne de solidarité sociale

#### Organismes

##### gouvernementaux :

Ministère des Affaires étrangères, Ministère de la Défense nationale, Ministère de la Justice et Ministère de la Santé ; Municipalité de Tataouine

##### ONG :

Caritas, Conseil norvégien pour les réfugiés, Médecins Sans Frontières

##### Autres :

CICR, FICR, FNUAP, OIM, OMS, PAM, PNUD, UNICEF, UNOPS, VNU

## | Aperçu |

### Faits marquants

- La réinstallation est restée une priorité pour le HCR en 2012, de nombreuses demandes étant acceptées dans le cadre de l'Initiative mondiale de réinstallation solidaire lancée par le Haut Commissaire en 2011, au lendemain de la crise libyenne. L'OIM s'est chargée d'organiser le voyage des réfugiés dont la demande avait été acceptée jusque dans leur nouveau pays.
- La population réfugiée vivant dans des zones urbaines a connu une légère progression entre 2011 et 2012. Cette modeste augmentation de la taille de la population urbaine s'explique par le déménagement spontané de près de 200 personnes inscrites au camp de transit de Choucha (qui doit fermer à la fin du premier semestre 2013) dans diverses zones urbaines et principalement dans les villes de Ben Guerdane et de Zarzis.

### Personnes relevant de la compétence du HCR

En 2012, les populations relevant de la compétence du HCR étaient principalement formées de réfugiés et de demandeurs d'asile originaires de Somalie, de Côte d'Ivoire et de Libye.

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Somalie	500	500	11	11
	Pays divers	900	900	23	18
Demandeurs d'asile	Côte d'Ivoire	240	-	25	4
	Pays divers	100	40	28	29
<b>Total</b>		<b>1 740</b>	<b>1 440</b>		

## | Rapport sur les résultats de 2012 |

### Réalisations et impact

#### Solutions durables

- Un grand nombre de réfugiés libyens ont regagné leur pays en 2012.
- La population dans le camp Choucha a été grandement réduite suite à la mise en œuvre de l'Initiative mondiale de réinstallation solidaire. Plus de 2 500 réfugiés qui s'étaient inscrits à Choucha ont été identifiés par le HCR aux fins de la réinstallation ; près de 2 100 d'entre eux ont pu partir dans leur nouveau pays.

#### Besoins et services essentiels

- Les enfants réfugiés ont pu s'inscrire à l'école en 2012.
- Les réfugiés ont pu accéder aux soins médicaux.

### Évaluation des résultats

L'année 2012 a été une année de consolidation en Tunisie, durant laquelle le HCR s'est détourné de l'opération d'urgence montée pour répondre à la crise libyenne de 2011 et s'est davantage consacré à la recherche de solutions durables. Bon nombre de Libyens sont rentrés dans leur pays et la réduction du nombre de nouveaux arrivants originaires de pays tiers a permis de stabiliser la situation à la frontière tuniso-libyenne. Sur les quatre camps de transit aménagés suite à la crise libyenne, seul celui de Choucha était encore ouvert. Le camp accueillait quelque 3 300 personnes début 2012 et environ trois fois moins à la fin de l'année.

Si l'Initiative mondiale de réinstallation solidaire est une solide réalisation, quelque 400 réfugiés ne pourront pas être réinstallés, d'après les prévisions du HCR. Parmi eux figurent quelque 280 réfugiés qui se sont inscrits à Choucha après la date limite pour le transfert automatique des demandes de réinstallation, fixée au 1<sup>er</sup> décembre 2011. La population demeurant sur le site de Choucha après la fermeture comprendra aussi des réfugiés auxquels aucun pays n'a offert de place de réinstallation ou qui ne présentent pas le profil requis pour une réinstallation.

Tout au long de l'année 2012, le HCR a entretenu un dialogue avec les autorités tunisiennes afin de définir les moyens d'accroître l'autosuffisance des réfugiés qui ne peuvent être réinstallés ;

### Collaboration avec les partenaires

Au sein de l'Équipe des Nations Unies dans le pays (UNCT), le HCR a participé activement aux discussions sur la stratégie des Nations Unies pour la transition en Tunisie, dont la validité a été prolongée jusqu'en 2014, ainsi qu'à l'élaboration de la stratégie au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement/Bilan commun de pays 2015-2019. Tout au long de l'année 2012, le HCR a présidé le groupe de travail de l'UNCT sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence (dont l'OIM était l'autre chef de file). En outre, le HCR a travaillé avec les autres institutions membres du groupe thématique de l'UNCT sur la préparation aux situations d'urgence à l'organisation d'un atelier sur ce sujet à l'intention des autorités tunisiennes.

ceux-ci devront déménager dans des zones urbaines, où ils auront accès à une assistance et à une protection, avant la fermeture du camp de Choucha. Les discussions, qui se sont principalement déroulées dans le cadre de réunions interministérielles présidées par le ministère des Affaires sociales, ont abouti à l'élaboration d'une feuille de route pour la fermeture du camp et pour le renforcement de l'autosuffisance des réfugiés.

Fin 2012, 200 réfugiés et demandeurs d'asile inscrits à Choucha résidaient dans des zones urbaines après avoir déménagé spontanément du camp.

L'engagement pris par le nouveau Gouvernement tunisien de promouvoir les droits de l'homme, notamment par la création d'un nouveau ministère des Droits de l'homme en 2012, a fourni au HCR une occasion inespérée de promouvoir un environnement de protection plus favorable et de faciliter la plus forte implication des autorités dans la protection internationale.

### Contraintes

Bien qu'un projet de loi sur l'asile soit en cours d'examen au sein d'un comité interministériel, le statut juridique des réfugiés en Tunisie n'est pas encore défini. Tout au long de l'année 2012 le HCR a énergiquement plaidé pour que le document délivré par ses soins aux réfugiés soit reconnu comme une pièce d'identité officielle. Si les réfugiés peuvent s'inscrire à l'école, avoir accès aux soins médicaux et se déplacer librement en Tunisie, ils ont néanmoins besoin d'un document national d'identité pour louer un logement et obtenir un emploi légal.

Outre la question des documents d'identité, le HCR a attiré à maintes reprises l'attention du Gouvernement tunisien sur la nécessité de prendre une décision politique au sujet de l'admission au séjour des réfugiés en Tunisie, en attendant l'adoption de la loi nationale sur l'asile.

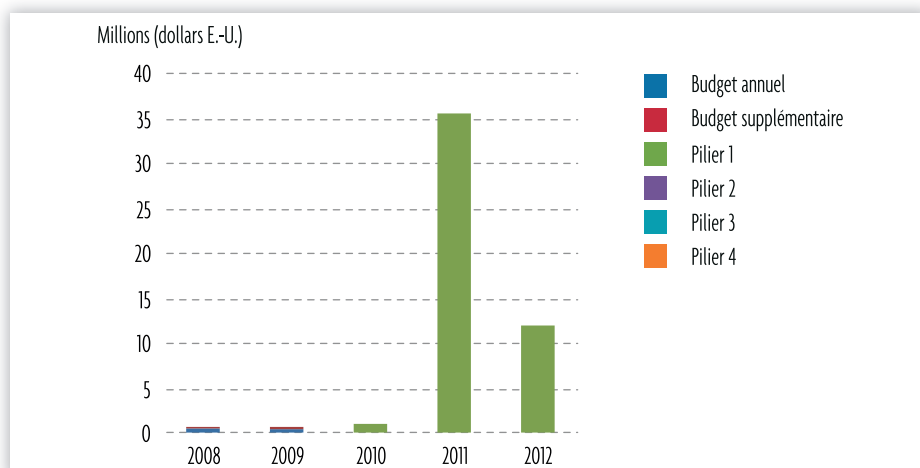
### Besoins non satisfaits

- Du fait de la réduction progressive des activités, il n'a été possible de prendre que des dispositions minimales pour remplacer les véhicules vétustes et ordinateurs obsolètes des partenaires d'exécution.

# | Informations financières |

## Dépenses en Tunisie | 2008-2012

Les besoins financiers pour l'opération du HCR en Tunisie se sont élevés à 34,6 millions de dollars E.-U. en 2012 et les fonds mis à disposition ont permis de dépenser quelque 12 millions. En raison de la diminution des activités, due à l'importante réduction du nombre de demandes de réinstallation en attente et à la fermeture imminente du camp de Choucha, les dépenses ont baissé par rapport à 2011.



## Budget, revenus et dépenses en Tunisie | Dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>34 587 051</b>	<b>34 587 051</b>
Revenus issus des contributions <sup>1</sup>	4 529 426	<b>4 529 426</b>
Autres fonds disponibles / ajustements / transferts	7 439 788	<b>7 439 788</b>
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>11 969 214</b>	<b>11 969 214</b>

### VENTILATION DES DÉPENSES

#### Environnement de protection favorable

Instruments régionaux et internationaux	0	<b>0</b>
Droit et politique générale	200 016	<b>200 016</b>
Institutions administratives et pratiques	0	<b>0</b>
Accès à l'assistance juridique et recours	0	<b>0</b>
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	228 590	<b>228 590</b>
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	80 712	<b>80 712</b>
Sous-total	509 317	509 317

#### Processus de protection et documents adéquats

Conditions d'accueil	485 884	<b>485 884</b>
Identification des cas d'apatridie	85 798	<b>85 798</b>
Enregistrement et établissement de profils	134 017	<b>134 017</b>
Procédures de détermination du statut	151 917	<b>151 917</b>
Documents individuels	36 410	<b>36 410</b>
Enregistrement et documents d'état civil	0	<b>0</b>
Réunification familiale	0	<b>0</b>
Sous-total	894 025	894 025

#### Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Protection contre la criminalité	0	<b>0</b>
Protection contre les conséquences du conflit armé	36 407	<b>36 407</b>
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	117 956	<b>117 956</b>
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	0	<b>0</b>
Protection des enfants	192 506	<b>192 506</b>
Sous-total	346 868	346 868

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
<i>Besoins de base et services essentiels</i>		
Santé	342 764	<b>342 764</b>
Santé procréative et services liés au HIV	28 867	<b>28 867</b>
Nutrition	28 460	<b>28 460</b>
Sécurité alimentaire	1 772 219	<b>1 772 219</b>
Eau	104 329	<b>104 329</b>
Assainissement et hygiène	269 742	<b>269 742</b>
Abris et infrastructure	69 099	<b>69 099</b>
Accès à l'énergie	96 101	<b>96 101</b>
Articles ménagers de base	175 972	<b>175 972</b>
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	67 008	<b>67 008</b>
Éducation	177 299	<b>177 299</b>
Sous-total	3 131 860	3 131 860
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>		
Mobilisation communautaire	85 794	<b>85 794</b>
Coexistence avec les communautés locales	140 811	<b>140 811</b>
Ressources naturelles et environnement commun	0	<b>0</b>
Autosuffisance et moyens d'existence	378 434	<b>378 434</b>
Sous-total	605 039	605 039
<i>Solutions durables</i>		
Stratégie de solutions globales	36 689	<b>36 689</b>
Retour volontaire	94 471	<b>94 471</b>
Réintégration	0	<b>0</b>
Intégration	147 479	<b>147 479</b>
Réinstallation	1 920 921	<b>1 920 921</b>
Réduction des cas d'apatridie	0	<b>0</b>
Sous-total	2 199 559	2 199 559
<i>Direction, coordination et partenariats</i>		
Coordination et partenariats	0	<b>0</b>
Gestion et coordination des camps	362 783	<b>362 783</b>
Gestion de l'urgence	0	<b>0</b>
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	0	<b>0</b>
Sous-total	362 783	362 783
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	414 829	<b>414 829</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	498 576	<b>498 576</b>
Sous-total	913 405	913 405
<i>Appui régional et au Siège</i>		
Relations extérieures	79 276	<b>79 276</b>
Collecte de fonds et mobilisation des ressources	37 403	<b>37 403</b>
Contrôle et qualité de la gestion	101 590	<b>101 590</b>
Sensibilisation aux questions de sécurité	36 407	<b>36 407</b>
Sous-total	254 676	254 676
Versements aux partenaires d'exécution	2 751 680	<b>2 751 680</b>
<b>Total</b>	<b>11 969 214</b>	<b>11 969 214</b>

Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.